



Compte-rendu du 2 juillet 2020

Comité Technique Local

Une déclaration liminaire a été lue par CGT, elle sera diffusée prochainement.

La direction nous a apporté quelques informations :

1-Campagne des avis : maintien de la présence des vigiles jusqu'au 10 juillet (fin de la loi d'urgence sanitaire).

Même si le coût budgétaire est important, la direction envisage la possibilité de faire appel aux vigiles en prévision de l'émission des avis d'impositions des 15/09, 15/10 et 15/11 avec l'augmentation prévisible du contentieux et de l'affluence aux accueils .

Possibilité de réouverture l'après-midi sans rendez-vous à l'approche des échéances de paiement.

2-la direction étudie un plan de mesures d'urgence en concertation avec les chefs de service en cas de reprise de la crise sanitaire pour définir les missions prioritaires (entraide entre filières...).

3-La directrice partage l'avis de la CGT sur la nécessité d'un retour d'expérience sur la crise sanitaire après réunion entre les chefs de service et leurs agents.

4-télétravail :

Mise en place dans le département d'un groupe de travail pour évaluer le télétravail et ce qu'il peut apporter. Selon la direction, le télétravail doit rester dans un cadre conventionnel.

La CGT est intervenue sur la question de la généralisation du télétravail qui présente des menaces sur la pérennité des missions et des structures.

5-Campagne de mutation locale :

Documents délivrés par la direction : liste des postes vacants / situation des effectifs avant et après mouvement.

Refus de communiquer aux syndicats les copies des fiches de vœux et les tableaux de classement.

La direction assure que les règles d'ancienneté et de rapprochement seront respectées.

Réunions bilatérales : la direction va réunir le 07 juillet chaque syndicat séparément sur ses projets de mutation. Le mouvement définitif sera communiqué le 16 juillet 2020.

La CGT est intervenue pour déplorer l'absence de communication des tableaux de classement qui permettraient jusqu'à l'année dernière de vérifier le respect des règles d'affectation (ancienneté, priorité).

6-ASA médicales : les personnes en ASA médicale doivent avoir l'accord de leur médecin personnel pour reprendre le travail en présentiel.

7-NRP : la carte dernière mouture sera maintenue avec possibilité de modifications à la marge. Le calendrier de mise en œuvre de 2021 à 2023 tiendra compte de la problématique nationale et technologique et sera connu à l'automne prochain.

A cette période, se déroulera le mouvement local de mutation. La direction envisage de donner une réponse en 2022 date butoir à la problématique du transfert de la mission fiscale de 8 trésoreries mixtes du département vers les SIP.

8-La direction prévoit de trouver une date en 2021 (février ?) pour mettre en place le SDIF a BREST, projet initialement prévu le 1er septembre 2020.

Le service du PELP pourrait rester à Quimper.

Le transfert du Braden à TYNay est en cours : plusieurs dates sont envisagées après la fusion des SPF (mi novembre ?).

La 3^{ème} brigade et la BCR iraient à PILVEN .

La CID arrive à Ty Nay dans les locaux du SIP de Quimper ouest.

Ordre du jour :

-Approbation unanime des organisations syndicales des CT des 14/01 14/02 17/04

-Formation professionnelle bilan 2019 et plan 2020 : abstention des OS en raison du développement de la e-formation au détriment de la formation en présentiel (avec la charge de travail, beaucoup de collègues renoncent à suivre leur formation...).

-Rapport d'activité 2019 : satisfecit de la direction quant aux résultats .

Pour la CGT ce sont des résultats en trompe-l'oeil qui masquent la difficulté croissante des services à accomplir leurs missions.

Une OS souligne la nécessité de faire figurer dans le rapport d'activité le nombre de boycotts des comités techniques .

Il est important de souligner la forte hausse de nombre de jours de grève (1284 jours en 2018, 3664 en 2019) ainsi que celui des emplois non pourvus qui a doublé.

-Bilan budgétaire : pour information la crise sanitaire a engendré 30 000 euros de dépense supplémentaire ,somme compensée par les économies sur la formation professionnelle (frais de déplacement...).

Rénovation de la cité administrative à Brest : projet accepté, les crédits sont prévus, le début des travaux est prévu en 2022 pour une fin en 2023.

Réception téléphonique à Ty Nay : la direction indique que l'autocom est saturé au-delà de 25 à 30 appels entrants et sortants, le système est sous-dimensionné et une enquête est lancée par la direction auprès de la DG. Pas de nouvelle à ce jour.

-Pour la reprise de l'accueil physique , la direction a souligné la nécessité de continuer à respecter les règles de sécurité sanitaire.

-Points divers abordés par les OS :

La prime covid 19 sera versée avec la paie de juillet.

Report congés 2019 non pris : possibilité de les déposer sur le CET en 2021 avec ceux de 2020.

Bilan zéro cash: le marché approvisionnement-dégagement de caisse a été attribué à la Poste et sera mis en oeuvre fin mars début avril 2021 . Les régisseurs d'ici avril 2021 continueront de verser leurs fonds dans les trésoreries.

Régime indemnitaire : les agents EDR travaillant au CPS et transférés au centre de contact vont garder leurs régimes indemnitaires de même que les indemnités annexes (heures supplémentaires...).

Les EDR qui iront volontairement au centre de contact perdront leur complément indemnitaire (CIA).

Situation difficile à la trésorerie de Quimper CH avec le processus de relance manuelle des poursuites commencé en période de vacances dans un contexte de sous-effectif : des auxiliaires seront affectés en renfort.

Le logiciel HERA en dysfonctionnement : le problème a été porté au niveau national.



[La section CGT Finances publiques du Finistère Sur Facebook](#)

